



DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022

OBJET : Création d'un bureau d'information touristique au domaine des oiseaux à Mazères		
Nombre de Conseillers	Votes	Numéro de délibération
En exercice : 70 Titulaires présents : 42 Suppléants présents : 5 Procurations : 14	Pour : 61 Contre : 0 Abstentions : 0	2022-DL-120

L'an deux mille vingt-deux le vingt-deux septembre à 17 heures le Conseil Communautaire de cette Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Fernan à Pamiers en session ordinaire sous la **présidence de Monsieur Alain ROCHET**.

Date de la convocation : 16 septembre 2022

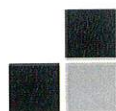
MM S. AUDIBERT – M. AUGERY - S. BAYARD – H. BENABENT – J. BERGE - C. BERNARD – N. BORIES - M. CALLEJA – P. CALLEJA – R. CAMPOURCY – E. CANCEL – JC. CID – JC. COMBRES – D. COURNEIL – J. CRESPIY – J. DEJEAN – C. DESCONS – M. DOUSSAT - M. GOULIER – J. IZAAC – M. LABEUR – C. LAFONT – F. LAGREU-CORBALAN – M. LE LOSTEC – G. LEGRAND – J.-L. LUPIERI - L. MARETTE – D. MEMAIN – J. PAGLIARINO – F. PANCALDI – JE. PEREIRA - E. PUJADE – P. QUINTANILHA - X. RAGARU – M. RAULET – S. ROBERT - A. ROCHET – A. SANCHEZ – C. SANS – B. SEJOURNE – F. THIENNOT – S. VILLEROUX – D. BELONDRADE – M. D'ANGELO - G. SARRAIL – D. SEGUELA – S. FERNANDES-CAZAL

Nous avons les procurations de :

Fabrice BOCAHUT à Michel RAULET
 Geneviève LELEU à Roland CAMPOURCY
 Martine GUILLAUME à Sandrine AUDIBERT
 Michèle BARDOU à Pauline QUINTANILHA
 Yannick JOUSSEAUME à Bernard SEJOURNE
 Géraldine PONS à Michel LABEUR
 Jean-Marc SOULA à Daniel COURNEIL
 Monique DUPRE-GODFREY à Martine LELOSTEC
 Denis PRAS à Philippe CALLEJA
 Max BELLINI à Jean Claude COMBRES
 Jean-Louis BOUSQUET à Louis MARETTE
 André TRIGANO à Françoise LAGREU-CORBALAN
 Anne LEBEAU à Gérard LEGRAND
 Xavier FAURE à Jean-Christophe CID

Excusés : Philippe VIDAL

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Emmanuel PEREIRA



Monsieur le Président rappelle qu'avec plus de 20 000 visiteurs annuels, le domaine des oiseaux est le site de visite le plus fréquenté des Portes d'Ariège Pyrénées. Depuis 2019, l'office de tourisme y a ouvert un bureau d'information touristique saisonnier dans des locaux mis à disposition par la mairie de Mazères. Depuis le succès de ce bureau d'accueil ne se dément pas, devenant le bureau le plus fréquenté du territoire malgré l'espace restreint dont il bénéficie et le peu de visibilité due à la configuration du site.

Afin de valoriser le succès du domaine des oiseaux et que ce site soit profitable à l'ensemble du territoire de la communauté de communes, il est envisagé d'y construire un bureau d'information touristique à part entière.

Contexte :

Il est nécessaire de repenser la politique de l'office de tourisme de la CCPAP en matière d'accueil notamment, en localisant ses bureaux d'accueil en fonctions des flux touristiques et des atouts de son territoire afin de mieux valoriser les richesses des Portes d'Ariège et plus largement du département.

En effet, le territoire des Portes d'Ariège Pyrénées bénéficie de nombreux atouts en termes de tourisme et d'excursionnisme parmi lesquels on peut citer :

- Une offre d'activités de pleine nature variée et de qualité (400 km de sentiers de randonnée, GR78, future voie verte Pamiers/Mirepoix, accrobranche, descente en canoë...)
- Un patrimoine urbain et rural
- Des hébergements de très bonne qualité
- Une localisation permettant une grande accessibilité (3 gares SNCF, desserte autoroutière, proximité de nombreux grands sites, proximité de la métropole toulousaine...) et donc un fort potentiel en matière d'excursionnisme)
- Une offre remarquable en matière d'événements culturels tout au long de l'année (nombreux festivals, concerts, animations etc ...)
- De nombreux producteurs locaux et artisans
- Un relief propice à la pratique du vélo, notamment pour les familles.

Le projet :

Il est proposé de construire un véritable bureau d'information touristique au domaine des Oiseaux à Mazères.

Une extension du bâtiment sur 60 m² au sol permettra à l'Office de tourisme de valoriser la CCPAP et ses atouts ainsi que le reste du territoire départemental auprès d'un public principalement régional venu passer une demi-journée ou une journée sur le domaine des oiseaux. L'idée est de promouvoir le territoire intercommunal et départemental via ce site porte d'entrée. Une boutique du terroir y sera liée afin de valoriser aussi les producteurs et créateurs locaux.



Les objectifs :

- **Un site porte d'entrée pour valoriser, faire connaître le territoire :**

L'idée n'est pas d'accroître la fréquentation du site, ce qui pourrait poser des problèmes de sur fréquentation notamment pour la faune sauvage, mais bien de porter à connaissance les richesses du territoire et ainsi de capter les visiteurs, de les inviter à entrer en Portes d'Ariège et plus Largement en Ariège.

Ainsi, le visiteur sera invité à découvrir les sites à proximité comme la ville de Mazères et le musée Ardouin, ainsi que les villes de Pamiers et Saverdun, mais également à profiter des nombreuses animations du territoire et ainsi dynamiser la fréquentation des ville et villages des Portes d'Ariège Pyrénées et plus largement de l'ensemble du département.

- **Valoriser, faire connaître le terroir Ariégeois :**

Une partie des locaux sera réservée à la création d'une boutique de produits du terroir sur le modèle de celle que gère déjà l'Office de tourisme sur la commune de Saverdun. Sur le principe du dépôt/vente et centrée sur les producteurs et créateurs Ariégeois, elle permettra à ces derniers de se faire connaître et de rencontrer un public jusque-là inaccessible.

- **Valoriser les richesses culturelles du territoire et du département :**

Parallèlement à cette construction, l'Office de tourisme des Portes d'Ariège Pyrénées souhaite développer un système de billetterie efficace qui permettra sur ce site phare de valoriser la richesse culturelle du territoire, mais également la richesse associative par le biais d'un espace promotion et la possibilité de prendre des places pour un maximum de sites, spectacles et évènements de la communauté de communes et du département.

- **Canaliser la fréquentation du site :**

Même si bien évidemment, cela n'est pas l'objet premier de cette construction, la présence sur place d'un bureau de l'Office de tourisme permettra aussi de communiquer sur les bonnes pratiques et le respect de l'environnement. Le site du domaine des oiseaux est avant tout un espace de nature qu'il faut protéger.

- **Intégrer la politique d'accueil vélo intercommunale et départementale**

Afin d'intégrer la politique locale et départementale en matière d'accueil des cyclistes, le site recevra un abri destiné aux vélos ainsi que du matériel de réparation à disposition et un point d'eau. L'office briguera ainsi le label accueil vélo, suivi en Ariège par l'Agence de Développement Touristique.

Afin de valoriser au mieux le territoire, des outils numériques adéquates sont également intégrés au projet.

Localisation du projet

La localisation du projet permet à la fois un accueil optimum et une grande visibilité. En effet, plusieurs réunions sur site ont permis de trouver une localisation adaptée aux besoins, en accord avec la mairie de Mazères (propriétaire du site) et dans le respect des règles en matière d'urbanisme. Le bâtiment construit sera donc une extension au sud de « la grange du domaine » et permettra l'accueil des visiteurs arrivant par l'accès principal.

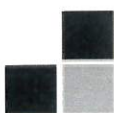




Situé à l'entrée du site, cette nouvelle construction permettra un accueil des visiteurs confortable, pratique et efficace afin de les orienter sur le site lui-même mais aussi sur la commune, l'intercommunalité et le département. Ainsi, une grande place sera laissée aux espaces vitrés, permettant la transparence entre les espaces intérieurs et extérieurs.



La Communauté de communes sera particulièrement vigilante afin que la construction s'intègre parfaitement à l'architecture locale et rurale du site. Ainsi, la construction, qui sera une extension du bâti accueillant la grange aux outils, en reprendra le style et les proportions.



Détails des coûts du projet sous maîtrise d'ouvrage CCPAP :

Projet	Détail	Coût H.T
Etude suivi	Architecte/maîtrise d'œuvre	10 800 €
Construction	Construction	120 000 €
Sous total		130 800 €
Aménagement des locaux	Architecte d'intérieur	2 500 €
	Mobilier	12 000 €
	Numérique	12 362 €
Sous total		26 862 €
Total		157 662 €

Plan de financement :

Financier	Pourcentage	Montant
FEADER	48 %	75 677,76 €
Conseil Départemental	20 %	31 532,40 €
Autofinancement	32 %	50 451,84 €
Total	100 %	157 662 €

Afin d'équilibrer le budget et à compter du 1^{er} janvier 2023, la CCPAP ne versera plus la taxe de séjour à l'Office de tourisme intercommunal. La taxe de séjour collectée sera mobilisée autant que nécessaire, sur plusieurs exercices, pour autofinancer cette opération.

*Vu les compétences de la CCPAP en matière de promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme,
Vu le projet de territoire de la Communauté de communes et notamment son objectif stratégique 3.2.
« Structurer une destination touristique responsable et durable en s'appuyant sur les ressources locales »*

Le Conseil,

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Valide la demande de subvention, auprès du Conseil Départemental concernant la création d'un bureau d'information touristique au domaine des oiseaux à Mazères **pour un montant de 31 532,40 €.**

Article 2 : Approuve la demande de subvention, auprès du FEADER concernant la création d'un bureau d'information touristique au domaine des oiseaux à Mazères **pour un montant de 75 677,76 €.**

Article 3 : Autorise Monsieur le Président à signer tout document permettant l'aboutissement de la présente décision.



Le Secrétaire de séance



Jean-Emmanuel PEREIRA

Le Président



Alain ROCHET

Date de mise en ligne sur le site internet (<https://ccpap.fr/>) : 4-10-2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE
REÇU LE

29 SEP. 2022

SOUS-PREFECTURE DE PAMIEHS

